

En ligne tous les mercredis

05 juin 2013

LA VIE ECONOMIQUE

- [Bruxelles demande à la France de ramener son déficit public à 2,8 % du PIB en 2015](#)
- [La Banque de France et la Cour des comptes veulent moins de dépenses](#)
- [Le chômage bat un nouveau record en avril](#)
- [Chômage : opposition et syndicats pressent Hollande de changer de cap](#)
- [France : le chômage n'est pas près de s'arrêter \(OCDE\)](#)
- [Le syndicat de la restauration tire la sonnette d'alarme sur l'emploi](#)
- [Les emplois d'avenir peinent à atteindre les objectifs](#)
- [Le moral des ménages au plus bas depuis 2008](#)
- [Fonctionnaires : 27 000 postes ont été supprimés en 2012](#)
- [La CGT dénonce le livre blanc de la Défense, « plan social de grande envergure »](#)
- [L'Etat cède une part de sa participation dans Aéroports de Paris](#)
- [Auto-entrepreneurs : d'autres secteurs concernés par la réforme](#)
- [Grégoire Leclercq \(Fédération des auto-entrepreneurs\) : « Pourquoi nous sommes contre la réforme des auto-entrepreneurs »](#)
- [Dette des hôpitaux : l'Inspection générale des Finances tire la sonnette d'alarme](#)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE/FISCALITE

- [Le quotient familial plutôt que les allocs](#)
- [François Fondard : « La baisse du quotient familial est un moindre mal »](#)
- [Fiscalité : les entreprises vont devoir publier leurs activités par pays](#)
- [Jézabel Couppey-Soubeyran : « Les banques utilisent les filiales offshore pour leur propre évasion fiscale »](#)

LA VIE DES ENTREPRISES

- [IBM compte supprimer près de 700 emplois en France](#)
- [Fraude fiscale : la filiale française d'UBS mise en examen](#)

LA VIE DES DEPARTEMENTS

- [Val-d'Oise : 17 830 embauches prévues cette année](#)

OPINIONS/VIE POLITIQUE

- [Salaires des patrons : « L'autorégulation ne marche pas ! »](#)
- [Entretien avec l'économiste Bruno Cavalier \(Oddo Securities\) : Baisse du chômage : ce qui se cache derrière le pari de Hollande](#)
- [Entretien avec l'économiste Christophe Blot : New Deal pour les jeunes : « une initiative symbolique »](#)

Qu'est-ce que Le.Crible ?

Le.Crible se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale.

Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans **Le.Crible** les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc. Une bibliographie sera également proposée, qui signalera les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan.

Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.

L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant : eric.tessier@urssaf.fr

LA VIE ECONOMIQUE

● **Bruxelles demande à la France de ramener son déficit public à 2,8 % du PIB en 2015**
Pour la **Commission européenne**, la France doit ramener son déficit public à 3,6 % du PIB en 2014 puis à 2,8 % en 2015. Selon la commission, « *les prévisions économiques concernant le déficit pour 2014, à 4,2 %, rendent irréaliste la perspective d'un retour sous les 3 % dès l'an prochain, quelles que soient les mesures prises par les autorités françaises en ce sens* ». Elle demande à la France de « *renforcer la crédibilité de l'ajustement dès l'automne 2013 et avec les mesures nécessaires en 2014* ». **Ses préconisations ?** Réduire la dépense publique à travers tous les postes de dépenses, poursuivre la simplification de l'Etat à travers la future loi sur la décentralisation, et réformer le système des retraites avant la fin de l'année, en vue d'assurer son équilibre « *pour 2020 au plus tard* ». Paris doit « *adapter les règles d'indexation, les âges minimum et de taux plein, la période de contribution et les régimes spéciaux, mais en évitant d'augmenter les contributions des employeurs aux régimes des retraites* ». Le 29 mai, en déplacement à Rodez, **François Hollande** a réagi : « *La Commission n'a pas à nous dicter ce que nous avons à faire. Elle a simplement à dire que la France doit rétablir ses comptes publics* ». **M. Ayrault** a également commenté les déclarations de la CE : « *Il n'y a pas de surprise, nous sommes dans la droite ligne de ce qui avait été annoncé, et donc la France va respecter ses engagements, ce qui implique un certain nombre de réformes que nous ferons à notre manière. [...] Si je pense à la réforme des retraites, ce n'est pas Bruxelles qui nous le demande, c'est parce que nous savons qu'il y a nécessité de sauver notre système par répartition. [...] Nous sommes dans le concret, dans le réel, nous affrontons les réformes structurelles nécessaires, nous voulons que notre pays soit fort sur le plan économique, qu'il soit juste sur le plan social et qu'il soit en même temps un fer de lance de la relance du projet européen et que la France retrouve [...] son rôle leader en Europe* ».

<http://www.challenges.fr/economie/20130529.CHA0145/bruxelles-demande-a-la-france-de-ramener-son-deficit-public-a-2-8-du-pib-en-2015.html>

(Source : www.challenges.fr du 29/05/2013)

● **La Banque de France et la Cour des comptes veulent moins de dépenses**

- **Christian Noyer, gouverneur de la Banque de France** : « *L'atteinte des objectifs affichés nécessite à présent de concentrer les efforts sur la dépense publique* », avant de sous-entendre qu'il n'est plus possible d'augmenter la « *pression fiscale* » et les « *charges des entreprises* ». En ce qui concerne les retraites, M. Noyer préconise « *un nouvel allongement de la durée de cotisation ou un relèvement de l'âge minimum de départ à la retraite pour retrouver l'équilibre du système* ». Il se dit également en faveur d'une désindexation des prestations de l'ensemble des régimes, comme cela a récemment été fait pour les retraites complémentaires.

- **La Cour des comptes**, elle, recommande au gouvernement de se concentrer sur les « *économies structurelles réalisées dans une perspective pluriannuelle* ». D'après elle, des réformes structurelles sont « *seules à même d'assurer une amélioration sensible et continue du solde budgétaire* ». Car, estime-t-elle, même s'il y a eu « *un réel effort de maîtrise* » de la part de l'Etat, cette maîtrise reste « *fragile* » dans la durée, tant que l'exécutif ne revoit pas profondément certaines politiques publiques alors que la croissance a été nulle en 2012 et pourrait l'être à nouveau cette année.

<http://www.lejdd.fr/Economie/Actualite/La-Banque-de-France-et-la-Cour-des-comptes-veulent-moins-de-depenses-610089>

(Source : www.lejdd.fr du 29/05/2013, V.V. (avec AFP) – LeJDD.fr)

[Retour au sommaire](#)

● **Le chômage bat un nouveau record en avril**

- **Présentation du ministère du Travail et de l'Emploi** : « *Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A s'établit fin avril 2013 à 3 264 400. Il augmente de 39 800 au mois d'avril (soit + 1,2 % sur un mois et + 12,5 % sur un an). Pour l'ensemble des demandeurs d'emploi catégories A+B+C, la hausse est aussi de + 1,2 % en avril (+ 58 100)* ».

- **Les chiffres de la Dares (20 pages)**

<http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/PI-Mensuelle-PEP500.pdf>

(Source : <http://travail-emploi.gouv.fr> du 30/05/2013)

● Chômage : opposition et syndicats pressent Hollande de changer de cap

Les principales réactions politiques et syndicales aux chiffres du chômage :

A droite

- **Jean-François Copé** (président de l'UMP) : « *François Hollande est responsable de la situation, [...] coupable tant par son action que par son inaction. [...] Rien ne permet d'anticiper une amélioration à court terme. [...] Toutes les prévisions s'accordent sur une forte augmentation du chômage pour les deux ans qui viennent* ».

- **François Fillon** (UMP) : « *La situation est grave. [Il faut] une thérapie de choc pour sortir la France de sa déprime. [...] L'augmentation continue du chômage est le résultat d'une politique qui a étouffé la productivité française et démobilisé les entrepreneurs et les investisseurs. [...] Les emplois d'avenir et les contrats de génération [sont des] outils de pacotille* ».

- **Jean-Louis Borloo** (UDI) : « *Il est désespérant de constater que le gouvernement n'arrive pas à passer à l'acte. [...] Il devient choquant de devoir commenter chaque mois des dizaines de milliers de destructions d'emplois et son corollaire de drames humains, sans que rien ne se passe. Face à cette situation insupportable, le Gouvernement doit agir tout de suite* ».

Du côté syndical

- **FO** appelle à un « *changement de politique macro-économique* » pour enrayer la hausse du chômage, estimant que c'est « *au niveau national et européen* » que se jouera le retour de la croissance et donc la baisse du chômage. Un message qui, assure FO, sera transmis lors de la conférence sociale des 20 et 21 juin.

- **La CGT** estime que les chiffres du chômage sont « *détestables depuis des mois* ». La faute à Bruxelles et Berlin qui ordonnent ces politiques et à Paris, accusé de les « *exécuter immédiatement* ». La CGT dénonce « *l'absence de stratégie industrielle qui ne permet pas de créer de richesse* », et indique qu'elle « *portera l'exigence d'un changement de cap* » lors de la conférence sociale.

<http://www.leparisien.fr/politique/chomage-opposition-et-syndicats-present-hollande-de-changer-de-cap-30-05-2013-2850927.php#xtor=EREC-109---1346501@1>

(Source : www.leparisien.fr du 30/05/2013, C.M.)

● France : le chômage n'est pas près de s'arrêter (OCDE)

Pour l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE), le chômage continuera d'augmenter en France jusqu'à la fin 2014. L'OCDE s'attend à un taux de chômage de 10,7 % en 2013 et de 11,1 % en 2014 (au lieu des 10,9 % de ses prévisions de novembre dernier). L'activité « *stagne* » en France et la croissance restera « *négative* » en 2013, avant de redevenir légèrement positive avec 0,8 % attendu l'an prochain, soit « *un niveau bien en deçà de son potentiel* ». L'OCDE met aussi en garde la France contre les attentes trop fortes et les prévisions trop optimistes : « *Les risques de dégradation par rapport aux prévisions sont importants, surtout si les réformes structurelles sont mal expliquées ou mises en œuvre partiellement, et insuffisantes pour rétablir la confiance* ». Selon elle, il faut accélérer les réformes, en préconisant par exemple d' « *encourager la modération salariale et de mettre en œuvre un salaire minimum plus faible pour les jeunes adultes* ». Et, pour permettre d'atteindre l'objectif de réduction du déficit, au moins structurel, il « *serait particulièrement indiqué d'améliorer encore la structure de la fiscalité en abaissant les cotisations sociales, en éliminant les niches fiscales et sociales inefficaces et en relevant les impôts sur la propriété, les droits de succession et les taxes environnementales* ». Concernant le déficit public français, l'OCDE estime qu'il devrait atteindre 4,0 % du PIB cette année, contre 3,4 % attendus en novembre, avant de revenir à 3,5 % en 2014 (alors qu'en novembre, elle jugeait encore possible de passer sous la barre des 3 % l'an prochain).

[Retour au sommaire](#)

[http://www.lepoint.fr/economie/france-le-chomage-n-est-pas-pres-de-s-arreter-29-05-2013-1673708_28.php#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Quotidienne\]-20130529](http://www.lepoint.fr/economie/france-le-chomage-n-est-pas-pres-de-s-arreter-29-05-2013-1673708_28.php#xtor=EPR-6-[Newsletter-Quotidienne]-20130529)

(Source : www.lepoint.fr du 29/05/2013)

● Le syndicat de la restauration tire la sonnette d'alarme sur l'emploi

Le 28 mai 2013, le syndicat de la restauration (SNRTC) a indiqué que le secteur de la restauration en France avait perdu 9,2 % d'emplois en deux ans, soit plus de 2 500 postes : « *La restauration commerciale va mal et cela se traduit par un gel de créations d'emplois voire par des destructions d'emplois* ». Le SNRTC demande donc au gouvernement de « *tenir compte de la fragilité des entreprises du secteur* » avant le débat d'orientation budgétaire et des orientations du prochain Projet de loi de Finances. **Michel Morin, président du SNRTC** : « *Nos entreprises souffrent. Nous subissons la crise de plein fouet. Pour la première fois, nous détruisons des emplois. Attention à ne pas nous affaiblir davantage* ». Un message qui s'adresse à Sylvia Pinel, ministre de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme, et qui concerne l'augmentation, dans ce secteur, de la TVA, qui devrait passer de 7 % à 10 % au 1^{er} janvier 2014. Pour **M. Morin**, cette hausse sera « *très difficile à répercuter* » sur les prix, à cause de la crise et de la baisse du pouvoir d'achat de la clientèle – ce qui « *pourrait avoir des conséquences désastreuses sur l'emploi* ».

[http://www.lesechos.fr/entreprises-secteurs/service-distribution/actu/0202789947151-le-syndicat-de-la-restauration-tire-la-sonnette-d-alarme-sur-l-emploi-569963.php?xtor=EPR-101-\[NL_13h\]-20130528-\[s=461370_n=3_c=305_l-1413980@2](http://www.lesechos.fr/entreprises-secteurs/service-distribution/actu/0202789947151-le-syndicat-de-la-restauration-tire-la-sonnette-d-alarme-sur-l-emploi-569963.php?xtor=EPR-101-[NL_13h]-20130528-[s=461370_n=3_c=305_l-1413980@2)

(Source : www.lesechos.fr du 28/05/2013)

● Les emplois d'avenir peinent à atteindre les objectifs

D'après Le Monde, à fin avril, seuls 17 347 emplois d'avenir (hors éducation nationale) avaient été signés. Un retard que le gouvernement peine à résorber : en avril, par exemple, à peine 57 % des 9 091 emplois d'avenir prévus pour le mois dans toute la France ont effectivement été signés. Problème d'importance : les départements où l'on signe le moins d'emplois d'avenir sont ceux qui en ont le plus besoin. Exemple, la Seine-Saint-Denis. **Michel Sapin**, ministre du travail : « *Les missions locales fonctionnent mal en Seine-Saint-Denis et les collectivités ne font pas assez d'effort* ». Un constat alarmant pour un dispositif qui a été justement conçu pour les jeunes sans qualification et ceux issus de zones urbaines sensibles (ZUS). D'après **l'inspection du travail régionale** : « *Sur les 45 missions locales qui ont le moins prescrit en France, 20 sont en Ile-de-France* ».

http://www.lemonde.fr/politique/article/2013/05/29/les-emplois-d-avenir-peinent-a-demarrer-surtout-dans-les-zones-urbaines-sensibles_3420007_823448.html

(Source : www.lemonde.fr du 29/05/2013, Jérémie Baruch et Jean-Baptiste Chastand)

● Le moral des ménages au plus bas depuis 2008

Selon l'Insee, l'indicateur qui synthétise la confiance des ménages s'établit à 79 points en mai, contre 83 points en avril. Que cela concerne le niveau de vie ou l'évolution du chômage, les chiffres sont en berne, et atteignent leur plus bas niveau historique de juillet 2008.

[http://www.challenges.fr/economie/20130528.CHA9944/le-moral-des-menages-au-plus-bas-depuis-2008.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20130528](http://www.challenges.fr/economie/20130528.CHA9944/le-moral-des-menages-au-plus-bas-depuis-2008.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20130528)

(Source : www.challenges.fr du 28/05/2013)

[Retour au sommaire](#)

● Fonctionnaires : 27 000 postes ont été supprimés en 2012

Les effectifs de l'Etat ont ainsi diminué fortement en 2012 (27 000 postes ont été effectivement supprimés). **Explication ?** Si la règle du « 1 sur 2 » a été abrogée par François Hollande, elle s'est encore appliquée dans le cadre du budget 2012 (voté à l'automne 2011). **Les économies réalisées ?** Environ 4 milliards d'euros en brut (en rythme annuel au terme de la période), et 2 milliards une fois déduit le coût des mesures catégorielles (primes, etc.) accordées en contrepartie aux agents de l'Etat. **Résultat** : une quasi-stabilisation de la masse salariale de l'Etat en 2012. **Les Echos** : « *Elle a progressé d'à peine 100 millions d'euros, soit + 0,1 %, après + 0,5 % en 2011 et + 0,7 % en 2010. Le gouvernement Fillon tablait dans le budget sur un léger repli de la masse salariale en 2012. Le gouvernement Ayrault s'est fixé pour objectif une quasi-stabilisation de la masse salariale sur 2013-2015 (hausse de 1 milliard en tout). Faute de suppressions de postes, cela implique, à tout le moins, le gel durable du point d'indice (augmentations générales) des fonctionnaires* ».

[http://www.lesechos.fr/journal20130528/lec1_france/0202788028989-fonctionnaires-27-000-postes-ont-ete-supprimees-en-2012-569812.php?xtor=EPR-100-\[NL_8h\]-20130528-\[s=461370_n=13_c=1300_l=1413980@2](http://www.lesechos.fr/journal20130528/lec1_france/0202788028989-fonctionnaires-27-000-postes-ont-ete-supprimees-en-2012-569812.php?xtor=EPR-100-[NL_8h]-20130528-[s=461370_n=13_c=1300_l=1413980@2)

(Source : www.lesechos.fr du 28/05/2013, Etienne Lefebvre)

● **La CGT dénonce le livre blanc de la Défense, « plan social de grande envergure »**

Le 28 mai, la CGT a déclaré que le livre blanc de la Défense n'était « *ni plus ni moins qu'un plan social de grande envergure avec 34 000 suppressions d'emplois pour le ministère* ». **Yannick Malenfant**, secrétaire général de la fédération nationale CGT des travailleurs de l'État : « *Le gouvernement aurait pu annuler les 10 000 suppressions de postes déjà programmées. Au lieu de cela, ce gouvernement de gauche en rajoute 24 000. Le Livre blanc n'est ni plus ni moins qu'un plan social de grande envergure avec 34 000 suppressions d'emplois auxquels il faut ajouter tous les emplois induits. [Nous redoutons] de nouvelles annonces de fermetures d'établissements au sein du ministère* ». La CGT a jugé « *purement inacceptable* » le fait que l'État puisse reconsidérer son actionnariat au sein des différentes entreprises d'armement : « *Plus que jamais, dans un domaine régalien comme celui de la défense, l'État doit retrouver un rôle de stratège, [la défense] ne peut dépendre de critères purement financiers* ». Elle critique l'engagement de la France dans l'OTAN, alors que « *dans le contexte actuel, avec les économies à rechercher budgétairement, notre engagement au sein de cette structure aurait dû être revu* ». La CGT « *réaffirme sa revendication d'un désarmement nucléaire multilatéral et son refus de sanctuariser les dépenses de la dissuasion nucléaire* ». Elle appelle à une journée de mobilisation nationale le 11 juin.

http://lexpansion.lexpress.fr/economie/la-cgt-denonce-le-livre-blanc-de-la-defense-comme-plan-social-de-grande-envergure_386898.html

(Source : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 28/05/2013)

● **L'État cède une part de sa participation dans Aéroports de Paris**

Le 30 mai 13, Pierre Moscovici, ministre des Finances, a annoncé que l'Etat allait vendre pour 10 millions d'actions, mais conservera néanmoins la majorité dans le capital d'Aéroports de Paris. **M. Moscovici** : « *[J'ai] demandé à l'Agence des participations de l'État de préparer la cession de la participation de l'État excédant le seuil de la majorité du capital de la société Aéroports de Paris à plusieurs investisseurs de long terme, dans le cadre d'une procédure hors marché, ouverte et transparente, et de proposer au Fonds stratégique d'investissement de s'y associer. [...] Cette démarche s'inscrit dans le cadre des orientations du gouvernement pour une politique de gestion active des participations de l'État, qui doit permettre de préserver les intérêts patrimoniaux et stratégiques de l'État, tout en dégagant des ressources en fonds propres pour de nouveaux secteurs porteurs de développement économique* ».

[http://www.lepoint.fr/economie/l-etat-cede-une-part-de-sa-participation-dans-aeroports-de-paris-30-05-2013-1674464_28.php#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Quotidienne\]-20130530](http://www.lepoint.fr/economie/l-etat-cede-une-part-de-sa-participation-dans-aeroports-de-paris-30-05-2013-1674464_28.php#xtor=EPR-6-[Newsletter-Quotidienne]-20130530)

(Source : www.lepoint.fr du 30/05/2013)

[Retour au sommaire](#)

● **Auto-entrepreneurs : d'autres secteurs concernés par la réforme**

A la question de savoir si la limitation dans le temps s'appliquerait à d'autres secteurs que le bâtiment, **Sylvia Pinel** a répondu « *oui* ». **Lesquels ? Mme Pinel** : « *Pour schématiser, ceux de l'artisanat, ceux où il y a une exigence de qualification, une obligation d'assurance, un enjeu de santé ou de sécurité pour le consommateur. [...] Par exemple dans la coiffure, il y a une obligation de qualification professionnelle. Dans le bâtiment - comme par exemple les électriciens et les plombiers -, il y a une obligation d'assurance et de sécurité pour le consommateur. [...] La réparation automobile* ». Liste non exhaustive. « *Sinon, on va avoir tendance à considérer que c'est ces trois secteurs-là et qu'il n'y en a pas d'autres, alors que l'objet de la concertation, c'est justement de définir les secteurs sur lesquels il y a ces enjeux* ». Le 31 mai, **M. Ayrault**, en déplacement en Ardèche, avait assuré que la limitation dans le temps ne toucherait que le bâtiment, où « *une concurrence peut s'avérer inacceptable pour les professionnels* » : « *[Le statut d'auto-entrepreneur] permet de créer*

très rapidement une entreprise, donc il faut le sécuriser. Ce qui est proposé, c'est que lorsqu'un auto-entrepreneur dans le bâtiment s'installe, au bout de deux ans, si son entreprise est viable, il rejoint le droit commun. Pour tous les autres [...], je pense par exemple à des auto-entrepreneurs qui vont s'installer dans les métiers du numérique, il faut qu'ils soient rassurés, qu'ils soient sécurisés. [Ils n'ont] pas d'inquiétude à avoir ». **Mme Pinel** : « Jean-Marc Ayrault a pris le bâtiment à titre d'exemple parce que c'est un sujet grand public, que tout le monde comprend et qui illustre assez bien la situation que nous vivons sur les enjeux de qualification et d'obligation d'assurance et de sécurité. Pour être clair, le Premier ministre a pris cet exemple-là, mais ce n'est évidemment pas le seul ».

[http://www.challenges.fr/entreprise/20130602.CHA0231/auto-entrepreneurs-d-autres-secteurs-concernes-par-la-reforme.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20130603](http://www.challenges.fr/entreprise/20130602.CHA0231/auto-entrepreneurs-d-autres-secteurs-concernes-par-la-reforme.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20130603)

(Source : www.challenges.fr du 03/06/2013)

● **Grégoire Leclercq (Fédération des auto-entrepreneurs) : « Pourquoi nous sommes contre la réforme des auto-entrepreneurs »**

Grégoire Leclercq, président de la fédération des entrepreneurs, a accordé un entretien à Challenges : « La réforme est mal menée, pas concertée et partielle. En outre, elle repose sur un non sens économique. Sur la forme, il n'est pas normal que la ministre de l'Artisanat se charge de la réforme du régime des auto-entrepreneurs. Les artisans sont opposés au régime de l'auto-entreprise, mais ils ne représentent que 12 % des auto-entrepreneurs ! La ministre n'a pas organisé de réunion de concertation : en fait, elle a préféré organiser plusieurs consultations successives, d'une part avec les artisans, d'autre part avec les auto-entrepreneurs, ce qui n'a pas permis la confrontation des points de vue. [...] J'ai l'impression [que les artisans] ne connaissent pas vraiment le régime de l'auto-entrepreneuriat : en fait, sur 1 000 euros de chiffre d'affaires, un auto-entrepreneur verse 240 euros de charges sociales. Les artisans, de leur côté, sont soumis au "régime réel" à 33 %, qui ponctionne donc 330 euros... non pas sur le chiffre d'affaires, mais sur le bénéfice ! Les deux assiettes n'ont rien à voir, le bénéfice représentant en général entre 5 et 10 % seulement du CA ». D'autre part, selon M. Leclercq, l'auto-entrepreneuriat a un impact sur la lutte contre le chômage : « Sur les 800 000 auto-entrepreneurs, 300 000 sont d'ex-demandeurs d'emploi. Il faudrait donc calculer combien coûteraient aux finances publiques les allocations de 300 000 chômeurs... (environ 3,6 milliards d'euros par an, avec un montant mensuel moyen d'allocation de 980 euros, NDLR). Par ailleurs, ce régime a un impact psychologique très fort sur la création d'entreprise en général, puisque 56 % des créations d'entreprises en France sont des créations sous le régime de l'auto-entrepreneuriat ». A la question de savoir si la fédération est prête à lâcher du lest : « Non, nous n'avons pas à lâcher ceci ou cela pour faire plaisir aux uns ou aux autres ! Et tout le monde se retrouve un jour ou l'autre en concurrence... [...] La concurrence est bonne en soi, même s'il ne faut pas qu'elle soit déloyale. En fait, c'est simple, les situations se régulent d'elles-mêmes car un auto-entrepreneur qui fait 30 000 euros ou plus de CA comprend de lui-même, en faisant ses calculs, qu'il doit changer de régime, car il gagnerait beaucoup plus d'argent au régime réel ». La fédération des auto-entrepreneurs est-elle satisfaite des annonces du gouvernement ? « Pas du tout. La situation actuelle n'est pas satisfaisante, car rien n'est clair dans leurs déclarations successives, qui semblent contradictoires. [...] Ce qui est inquiétant en outre est qu'ils semblent vouloir accélérer le calendrier et boucler la réforme d'ici le 15 juin, alors qu'il est urgent d'attendre et d'entrer en concertation ».

- L'ensemble de l'entretien, par Laurent Calixte :

[http://www.challenges.fr/emploi/20130603.CHA0242/pourquoi-nous-sommes-contre-la-reforme-des-auto-entrepreneurs.html#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20130603](http://www.challenges.fr/emploi/20130603.CHA0242/pourquoi-nous-sommes-contre-la-reforme-des-auto-entrepreneurs.html#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20130603)

(Source : www.challenges.fr du 03/05/2013, Laurent Calixte)

[Retour au sommaire](#)

● **Dette des hôpitaux : l'Inspection générale des Finances tire la sonnette d'alarme**

D'après l'Inspection générale des Finances (IGF), la dette des hôpitaux aurait triplé en moins de 10 ans : « L'encours des prêts de moyen et long terme est passé de 9 milliards d'euros en 2003 à plus de 24 milliards en 2011 sous le poids des plans d'investissement ». Pour l'IGF : « [L'importance de cette dette] a rendu d'autant plus problématiques les

conséquences de la crise bancaire et financière de l'automne 2008 pour le secteur hospitalier », avant de préconiser de « limiter fortement » le recours des établissements de santé aux emprunts bancaires de court terme. **Frédéric Valletoux, de la Fédération hospitalière de France** (qui défend les intérêts des quelque 2 000 établissements publics), a réagi vivement : « *L'hôpital risque l'embolie avec la multiplication des normes* ». D'autant que les hôpitaux se sont massivement endettés pour financer « Hôpital 2007 » et « Hôpital 2012 », des programmes d'investissement.

<http://www.leparisien.fr/economie/hopitaux-l-inspection-des-finances-tire-la-sonnette-d-alarme-27-05-2013-2841127.php#xtor=EREC-109----1346501@1>

(Source : www.leparisien.fr du 27/05/2013)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE/FISCALITE

● **Le quotient familial plutôt que les allocs**

Le 3 juin 2013, lors de la réunion du Haut conseil de la famille, le 1^{er} ministre, M. Ayrault, a annoncé que le gouvernement renonçait à la modulation des allocations familiales, se prononçant pour l'abaissement du quotient familial de 2 000 euros à 1 500 euros par demi-part fiscale. **M. Ayrault** : « *Ce financement se fait sur la base de la justice. Le gouvernement a choisi de faire appel aux familles les plus aisées. Moins de 12 % des familles seront concernées par cet effort supplémentaire* ». **Le JDD** : « *En incluant les familles avec un seul enfant, près d'1,3 million de foyers fiscaux devraient être concernés, lesquels devront payer en moyenne 64 euros par mois d'impôts supplémentaires, selon un document du gouvernement dont l'AFP s'est procuré une copie. Au total, près d'un milliard d'euros devrait entrer dans les caisses de l'Etat* ». En plus des allocations familiales, d'autres prestations vont être touchées : la prestation d'accueil du jeune enfant (184,42 euros par mois jusqu'à l'âge de trois ans) va être réduite de 10 % et gelée jusqu'en 2017. La prime à la naissance (de 923,08 euros pour chaque enfant), sera également diminuée de moitié à partir du deuxième. Enfin, le 1^{er} ministre a confirmé une augmentation de l'allocation de soutien familial (ASF) de 25 % pour 750 000 familles et du complément familial de 50 % pour les familles nombreuses sous le seuil de pauvreté. 100 000 places de crèche devraient aussi être créées d'ici 2017.

<http://www.lejdd.fr/Societe/Actualite/Le-quotient-familial-plutot-que-les-allocs-611257>

(Source : www.lejdd.fr du 03/06/2013, G.V. – LeJDD.fr)

● **François Fondard : « La baisse du quotient familial est un moindre mal »**

François Fondard, président de l'Union nationale des associations familiales (Unaf), a accordé un entretien au Nouvel Observateur : « *Si le gouvernement avait opté pour une modulation des allocations familiales, il y aurait eu une remise en cause de leur universalité, ce qui était pour nous une ligne rouge. Le durcissement du quotient familial est donc un moindre mal. [...] 1,1 million de foyers vont être concernés par cet abaissement du plafond du quotient familial de 2 000 à 1 500 euros. Le nombre de familles avec enfant(s) à charge touché par cette mesure est de 20 % selon nos calculs, - les familles avec un enfant à charge sont concernées par le quotient familial, contrairement aux allocations familiales. Nous avons ici un écart de compatibilité avec le gouvernement qui indique un pourcentage de 12 %. Avec cette mesure, les familles les plus aisées sont ciblées. Nous espérons que ces mesures soient réversibles et qu'en cas de retour à l'équilibre de la branche famille elles reviennent au niveau antérieur. [...] Nous avons évoqué la fiscalisation des majorations de pension. [...] Une telle mesure aurait été mieux répartie sur la masse parce que la proportion de personnes touchées aurait été plus importante que celle qui est actuellement concernée par le quotient familial* ».

- **L'intégralité de l'entretien, par Laura Fernandez Rodriguez :**

[http://tempsreel.nouvelobs.com/social/20130603.OBS1743/francois-fondard-la-baisse-du-quotient-familial-est-un-moindre-mal.html#xtor=EPR-3-\[Actu17h\]-20130603](http://tempsreel.nouvelobs.com/social/20130603.OBS1743/francois-fondard-la-baisse-du-quotient-familial-est-un-moindre-mal.html#xtor=EPR-3-[Actu17h]-20130603)

(Source : <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 03/05/2013, Laura Fernandez Rodriguez)

[Retour au sommaire](#)

● **Fiscalité : les entreprises vont devoir publier leurs activités par pays**

Le 3 juin 2013, M. Moscovici, ministre de l'Economie et des Finances, a annoncé que le projet de loi bancaire, qui arrive en 2^{ème} lecture à l'Assemblée nationale, va obliger les grandes entreprises françaises à détailler leurs activités pays par pays. **M. Moscovici** : « [Cette exigence sera au cœur d'un des] trois amendements centraux qui seront discutés à cette occasion. Pour lutter contre les paradis fiscaux [...] nous avons demandé que les banques publient leurs activités, leurs effectifs, leurs revenus dans tous les pays du monde. Nous sommes les premiers à faire ça. L'idée, c'est que la transparence s'étende aux grandes entreprises. [...] Ce n'est pas une initiative strictement française, c'est quelque chose qui a été discuté au conseil européen du 22 mai à l'initiative du président de la République François Hollande, et la Commission européenne s'est engagée à proposer un texte. Je proposerai demain à l'Assemblée nationale [...] de voter pour la transparence étant entendu, parce que je ne veux pas pénaliser les grandes entreprises françaises, que le texte ne sera applicable que lorsque la Commission européenne aura légiféré ». Sera introduit aussi un autre amendement, concernant l'échange automatique de données pour lutter contre la fraude fiscale. **M. Moscovici** : « [Il s'agit de poser] la base légale dans cette réforme bancaire pour qu'on puisse avoir, à la charge des banques, tout ce qui permet d'avoir les données disponibles. Le secret bancaire [...] peut être une très mauvaise chose. Donc il faut en effet que l'on puisse savoir, mais pas dans n'importe quelle situation, quand il y a besoin de savoir. Un troisième amendement prévoit de transposer dans le droit français une directive plafonnant les bonus des traders ».

[http://www.lepoint.fr/economie/fiscalite-les-entreprises-vont-devoir-publier-leurs-activites-par-pays-03-06-2013-1675687_28.php#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Quotidienne\]-20130603](http://www.lepoint.fr/economie/fiscalite-les-entreprises-vont-devoir-publier-leurs-activites-par-pays-03-06-2013-1675687_28.php#xtor=EPR-6-[Newsletter-Quotidienne]-20130603)

(Source : www.lepoint.fr du 03/06/2013)

● **Jézabel Couppey-Soubeyran : « Les banques utilisent les filiales offshore pour leur propre évasion fiscale »**

Auditionnée par la commission d'enquête du Sénat sur l'évasion fiscale, **Jézabel Couppey-Soubeyran**, économiste spécialiste du système bancaire, a déclaré que l'implantation des banques dans les paradis fiscaux sert, non seulement les intérêts de leurs clients, mais aussi les leurs propres. Ainsi, via leurs filiales offshore, elles « optimisent » leurs impôts. **Mme Couppey-Soubeyran** : « L'analyse de la contribution des banques aux recettes fiscales révèle que celle-ci n'a fait que s'affaiblir depuis le milieu des années 1990. De cette date à la veille de la crise, l'imposition des banques a été multipliée par 1,5. Mais leurs profits, eux, étaient multipliés par dix, en raison du fort développement de leurs activités. On a donc un taux d'imposition « implicite » en baisse. Et l'une des principales raisons de cette optimisation fiscale, c'est l'implantation des banques à l'étranger, et notamment dans les paradis fiscaux. L'autre explication, c'est le recours à la déductibilité des intérêts d'emprunts, à laquelle les banques ont beaucoup recours. [...] Il faut automatiser les échanges internationaux d'informations bancaires, au lieu du système « à la demande » qui prévaut aujourd'hui. Cela permettrait d'y voir clair quant aux comptes de particuliers et d'entreprises – y compris de banques – dans les paradis fiscaux. Mais pour ces dernières, il n'est pas forcément illégal de profiter des différences de fiscalité, via la création de filiales offshore. Tant que ces écarts existeront, les entreprises en profiteront. La transparence ne réglera donc pas tout : il faut aussi œuvrer à la convergence des systèmes d'imposition. Aux Etats de tirer les conséquences. [...] Quand on s'intéresse aux activités des banques, il est essentiel de disposer de ces données : tarifications, rémunérations... Or, leur accès est très difficile. D'une part parce que les régulateurs ne sont pas assez exigeants vis-à-vis des banques, même si ce problème tend à se résorber. D'autre part, parce que les informations récoltées par les autorités financières – telles que la Banque de France – ne sont pas rendues accessibles. Il y a en France un problème de transparence, qui vient d'une culture différente de celle des pays anglo-saxons ».

http://www.liberation.fr/economie/2013/05/30/les-banques-utilisent-les-filiales-offshore-pour-leur-propre-evasion-fiscale_906652

[Retour au sommaire](#)

(Source : www.liberation.fr du 30/05/2013, Dominique Albertini)

LA VIE DES ENTREPRISES

● IBM compte supprimer près de 700 emplois en France

C'est un plan de suppression de près de 700 emplois en France que vient d'annoncer IBM. **Gérard Chameau, délégué central CFDT** : « Ils ont décidé de supprimer 689 postes d'ici le mois de septembre grâce à un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE). A cela s'ajoutent 129 postes soumis à une obligation de mobilité, c'est-à-dire des gens qui sont à Marseille, par exemple, à qui on va demander d'aller à Lille. [Il y a un] fort risque de refus de la part de ces salariés, ce qui entraînerait forcément des licenciements]. Pour sa part, **la direction d'IBM France** n'a pas confirmé le nombre de postes touchés par le plan : « Nous allons tout faire pour éviter les départs contraints », a-t-elle déclaré.

[http://www.lemonde.fr/economie/article/2013/05/28/ibm-compte-supprimer-pres-de-700-emplois-en-france_3419342_3234.html#xtor=EPR-32280229-\[NL_Titresdujour\]-20130528-\[titres\]](http://www.lemonde.fr/economie/article/2013/05/28/ibm-compte-supprimer-pres-de-700-emplois-en-france_3419342_3234.html#xtor=EPR-32280229-[NL_Titresdujour]-20130528-[titres])

(Source : <http://lemonde.fr> du 28/05/2013)

● Fraude fiscale : la filiale française d'UBS mise en examen

Le 31 mai 2013, la filiale française d'UBS a été mise en examen pour complicité de démarchage illicite dans l'enquête sur des soupçons de système destiné à convaincre de riches Français d'ouvrir des comptes non déclarés en Suisse au début des années 2000. UBS France a par ailleurs été placée sous statut de témoin assisté pour blanchiment de démarchage et blanchiment de fraude fiscale, toujours dans le cadre de cette enquête.

<http://www.leparisien.fr/faits-divers/fraude-fiscale-la-filiale-francaise-d-ubs-mise-en-examen-01-06-2013-2856327.php#xtor=EREC-109----1346501@1>

(Source : www.leparisien.fr du 01/06/2013)

LA VIE DES DEPARTEMENTS

● Val-d'Oise : 17 830 embauches prévues cette année

Une enquête sur les besoins de main-d'œuvre en Ile-de-France, réalisée par Pôle Emploi, révèle que 17 830 postes en CDI, CDD ou saisonniers seront à pourvoir cette année dans le département, sur près de 280 000 dans la région. Le Val-d'Oise compte 85 % de TPE et de PME. Ce sont elles qui vont effectuer la moitié des embauches prévues. Le niveau de qualification demandé est globalement plus bas qu'ailleurs en Ile-de-France.

<http://www.leparisien.fr/val-d-oise-95/17830-embauches-prevues-cette-annee-31-05-2013-2852735.php#xtor=EREC-109----1346501@1>

(Source : www.leparisien.fr du 31/05/2013, Isoline Fontaine)

OPINIONS/VIE POLITIQUE

● Salaires des patrons : « L'autorégulation ne marche pas ! »

Philippe Villemus, auteur de l'essai « *Le Patron, le footballeur et le smicard* », a accordé un entretien au Nouvel Observateur : « Les codes de bonne conduite ne marchent pas face à l'appétit démesuré d'un certain nombre de patrons. Les patrons français font valoir que leurs salaires sont dans la fourchette basse par rapport à ce qui se passe dans les autres pays développés. C'est peut-être vrai sur les seuls salaires, mais c'est complètement faux quand on prend en compte le "millefeuille" des rémunérations patronales : bonus, actions gratuites, stock-options, golden parachutes, et retraites chapeaux... Pour moi, le problème des rémunérations patronales excessives restera entier tant que l'on n'a pas supprimé les retraites chapeau, interdit les golden parachute et taxé plus fort les non salaires, en particulier les actions gratuites. Certains patrons ont un salaire de 2 à 3 millions par an, mais se font attribuer, tous les 3, 4 ou 5 ans, des dizaines de millions d'euros d'actions gratuites... Le "say on pay" est un pas dans la bonne direction : on a récemment vu, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, des assemblées générales refuser de voter certaines compensations patronales. Mais il faut que cette transparence soit obligatoire et non facultative, qu'elle s'applique à tous les éléments de la rémunération, et qu'elle s'exerce de manière nominale pour tous les mandataires sociaux ».

[Retour au sommaire](#)

- L'intégralité de l'entretien, par Dominique Nora :

[http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20130528.OBS0928/salaires-des-patrons-l-autoregulation-ne-marche-pas.html#xtor=EPR-3-\[Actu17h\]-20130528](http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20130528.OBS0928/salaires-des-patrons-l-autoregulation-ne-marche-pas.html#xtor=EPR-3-[Actu17h]-20130528)

(Source : <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 28/05/2013, Dominique Nora)

● **Entretien avec l'économiste Bruno Cavalier (Oddo Securities) : Baisse du chômage : ce qui se cache derrière le pari de Hollande**

Bruno Cavalier, chef économiste d'Oddo Securities, a accordé un entretien à Challenges. **Sujet** : le chômage. **Extraits** : « Je ne vois [...] pas comment on pourra éviter, à court terme, une poursuite de la hausse du nombre des demandeurs d'emploi. Or c'est un problème majeur. La question du chômage en France constitue le principal frein à la sortie de récession de l'économie française. [...] L'Unedic, qui gère l'assurance-chômage, vient d'ailleurs de publier des perspectives qui sont – c'est le moins qu'on puisse dire - bien sombres. Le nombre de chômeurs devrait, selon elle, augmenter tout au long de 2014 ». Concernant la volonté d'inverser la courbe du chômage de François Hollande : « Il y a sans doute une part de volontarisme dans cette déclaration. [...] Mais, en l'espèce, c'est avec la réalité qu'il faudra négocier et elle est moins flexible que les commissaires européens. Cela dit, il y a aussi derrière ce credo, l'idée que l'Etat peut aussi jouer sur la mesure du chômage. [...] Le gouvernement a lancé plusieurs initiatives visant à aider l'insertion des jeunes sur le marché du travail. Les "emplois d'avenir" qui pourraient concerner jusqu'à 100 000 personnes, les "contrats de génération" (75 000) mais aussi les aides à la formation. On manque pour le moment de données permettant de mesurer leurs effets en temps réel, mais à en croire les déclarations officielles il y aurait, après un timide démarrage, une réelle montée en puissance. Le point commun de ces mesures est qu'elles transfèrent les chômeurs de la catégorie A, la seule faisant l'objet d'un commentaire dans la presse, vers d'autres catégories de demandeurs d'emplois. Elles laisseront donc à penser que le chômage baisse même s'il n'en est rien dans les faits. Or la psychologie est, en économie, un facteur à ne pas négliger. Elle peut contribuer à infléchir un cycle ».

- **L'intégralité de l'entretien, par Pierre Kupferman :**

[http://www.challenges.fr/emploi/20130528.CHA9949/inversion-de-la-courbe-du-chomage-les-faux-semblants-et-le-vrai-espoir-de-hollande.html#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20130528](http://www.challenges.fr/emploi/20130528.CHA9949/inversion-de-la-courbe-du-chomage-les-faux-semblants-et-le-vrai-espoir-de-hollande.html#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20130528)

(Source : www.challenges.fr du 28/05/2013, Pierre Kupferman)

[Retour au sommaire](#)

● **Entretien avec l'économiste Christophe Blot : New Deal pour les jeunes : « une initiative symbolique »**

Christophe Blot, économiste à l'OFCE, estime, dans un entretien accordé à Libération, que le « New Deal » pour les jeunes est une initiative modeste et, avant tout, « symbolique » : « Avant tout, soyons prudents avec cette notion, car le chômage «des jeunes» ne concerne en réalité qu'une partie d'entre eux : celle qui n'est pas étudiante. Cela dit, ce chômage mérite notre attention d'abord parce qu'il est très élevé, plus que celui des autres catégories. On parle en effet d'un public en début de carrière, n'ayant pas encore acquis de compétences pratiques et donc plus fragile. De plus, ce chômage a un impact important sur l'évolution future des carrières, car le chômage influe sur les compétences, et en fin de compte sur la croissance potentielle d'un pays. [...] Sur le plan symbolique, il est significatif d'en faire une cause commune [européenne, ndlr], à un moment où l'Europe est souvent remise en cause. Concrètement, cependant, l'enjeu reste mineur : il semble que l'on dégagera six milliards d'euros d'ici 2020, avec la possibilité pour la Banque européenne d'investissement de lever d'autres fonds. Cela représente environ 0,06 point de PIB de la zone euro ! [...] Il me semble donc que la dimension symbolique est dominante. [...] La question du chômage des jeunes devrait être une porte d'entrée pour une problématique globale : quelle stratégie macroéconomique, quels moyens mettre en œuvre ? Il y a un an, on parlait d'un plan d'investissement : où est-il ? Je crains que cette nouvelle initiative ne soit pas, elle non plus, à la hauteur des enjeux. [...] On vante régulièrement ce qui se passe en Allemagne, où l'alternance est très développée et favorise l'employabilité des jeunes. Attention, cela tient aussi au tissu économique du pays, qui compte beaucoup de PME. La mobilité est vue comme la panacée aux problèmes de croissance dans la zone euro. Mais, d'une part, les barrières linguistiques seront très fortes. D'autre part, cette mobilité ne

concernera sans doute qu'une partie des travailleurs très qualifiés, ou, à l'inverse, très peu qualifiés. [...] Et au fond, est-ce souhaitable ? Ne risque-t-on pas d'assister à une fuite des cerveaux qui pénaliserait la croissance des pays de départ ? [...] En Europe, la question est donc de favoriser l'intégration budgétaire pour avoir un vrai plan sur la croissance et l'emploi, bien plus important que celui qui était prévu l'an passé. Il faudra aussi promouvoir la mobilité, faire converger les droits du travail, créer un salaire minimum commun, former les jeunes... Au-delà du chômage des jeunes, la question reste macroéconomique : sans croissance dans la zone euro, on ne peut pas espérer une forte reprise de l'emploi ».

http://www.liberation.fr/economie/2013/05/28/new-deal-pour-les-jeunes-une-initiative-symbolique_906360

(Source : www.liberation.fr du 29/05/2013, Dominique Albertini)

[Retour au sommaire](#)

Le.Crible, la lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf Ile-de-France. En ligne tous les mercredis
Directeur de publication : le directeur Philippe Renard
Rédacteur en chef : Eric Tessier.
Contact : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : eric.tessier@urssaf.fr

A l'inverse, si vous n'êtes pas abonné et désirez l'être, merci d'envoyer un mail à la même adresse : eric.tessier@urssaf.fr